



STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 30 septembre 2020

Présent(s) : Christophe MORCILLO

Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

CLUBS EN INFRACTION AU 31/08/2020

RECTIFICATIF :

Après vérification du fichier des arbitres au 30/09/2020, les clubs listés ci-dessous, considérés en infraction avec le statut de l'arbitrage sur le PV n°489 du 24/09/2020, sont en règle avec le statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRAFoot au 31/08/2020 :

ASU LYON (500081)

AS BRIGNAIS (512067)

US DES COTEAUX LYONNAIS (519903)

ENT S FRONTONAS CHAMAGNIEU (531455)

Après vérification du fichier des arbitres au 30/09/2020, les infractions de certains clubs listés dans le PV n°489 du 24/09/2020 sont modifiées comme suit :

US DU FORMANS ST DIDIER ST BERNARD (517431) : manque 1 arbitre

FC DU FRANC LYONNAIS (551420) : manque 1 arbitre

CS MEGINAND (580613) : manque 1 jeune arbitre